

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU 19 JUIN 2007 SUR LE TRAMBUS

Une partie des habitants de Greenparc (les habitants de la rue de la Tourlourette et les habitants qui sont visés par l'expropriation dans le dossier trambus, des membres des bureaux des 2 ASL), ainsi que notre député Georges Tron, ont été conviés par M. de Rus à une **réunion en mairie** dont le sujet était : « **compte rendu des échanges précédents et présentation par l'EPA d'un projet de tracé évolué** ».

L'invitation a été distribuée aux habitants le jeudi 14 juin 2007 pour une réunion le mardi 19 juin 2007 en salle du Conseil à 20h30 en mairie.

La réunion a été animée par MM. de Rus et Verots.

Présents : MM. de Rus (maire) et Verots (président du SAN)
Mme Thomas (attachée parlementaire de G. Tron)
M. Hinard (directeur de l'E.P.A.)
Des membres des bureaux des 2 ASL
Des habitants de la Tourlourette (dont Mme David)
Des habitants des maisons qui seraient expropriés au rond-point
Quelques autres habitants de Greenparc qui avaient appris l'existence de cette réunion et qui se sentaient aussi concernés,
soit une trentaine de personnes au total.

Au départ, M. de Rus fait un compte rendu des 2 précédentes réunions qui se sont tenues avec le STIF (Syndicat des Transports Ile de France).

Puis, M. Hinard, directeur de l'E.P.A., représentant le STIF, présente au travers de 3 diapositives, les aménagements apportés au tracé passant par l'avenue de la Tour Maury :

« Les merlons de la rue de la Tour Maury ne seront pas totalement supprimés. La moitié côté rue sera retirée pour permettre le passage du trambus et un mur en pierres sèches sera édifié afin d'améliorer l'aspect visuel. Les détails concernant ce mur ne sont pas encore connus et sont au stade de l'étude.


Du côté du point d'eau, un mur végétal sera mis en place.
Le point d'eau sera modifié afin de contenir la même quantité d'eau.
Ce point est également à l'état de projet.

Deux tunnels seront bâtis près du rond-point des prés hauts pour permettre aux golfeurs de passer d'un côté à l'autre du golf.

Les expropriations des 2 maisons du rond-point sont toujours d'actualité ».

M. Hinard rappelle bien que le tracé du trambus se fera, de toutes manières, **en site propre** et qu'à terme, il sera **électrifié**.

La parole est alors donnée à l'Assemblée :

 Un habitant fait remarquer que les améliorations proposées ne portent que sur l'aspect visuel et ne limitent pas **le risque de faillite du golf**, exprimé par son directeur dans l'Enquête Publique, et qui est un souci majeur pour les habitants de Greenparc. Il rappelle **la pétition signée par 650 habitants de Greenparc** contre le tracé passant par l'avenue de la Tour Maury et favorable au tracé alternatif passant côté Novotel.

MM. de Rus et Verots disent qu'ils considèrent que le directeur du golf fera son possible pour éviter une faillite et que, par conséquent, cela ne représente pas un risque majeur pour eux.

Il est confirmé par MM. de Rus et Verots que le directeur du golf est formellement opposé au tracé passant par l'avenue de la tour Maury.

MM. de Rus et Verots disent ne pas vouloir tenir compte de la pétition.



Les habitants de Greenparc insistent vivement sur leur volonté de s'orienter sur le tracé alternatif passant côté Novotel.

MM. de Rus et Verots rappellent que ce tracé présente un coût supplémentaire de **5 millions d'euros**, un temps de parcours supplémentaire de **2 minutes** et que le tracé revient sur ses pas au niveau du rond-point du Fresnes.

Pour MM. de Rus et Verots, ce tracé ne peut pas à leur sens être retenu pour les raisons citées ci-dessus et ne retiendra donc pas leur adhésion.

L'ambiance est houleuse.



Les habitants de Greenparc répètent qu'ils ne veulent pas du tracé passant par l'avenue de la tour Maury (tracé de l'enquête publique) même avec les aménagements et qu'ils préfèrent le tracé passant côté novotel.

Un habitant visé par l'expropriation exprime son désarroi. A ce jour, il ne peut rien faire ; mettre en vente serait se mettre en position de faiblesse, rester et attendre...

L'attachée de G. Tron, Mme Thomas, dit qu'à ce jour, le seul recours est au niveau du Préfet.

Les habitants avancent des arguments contre le tracé passant par l'avenue de la tour Maury, risque de faillite du golf, gêne pour les golfeurs, **danger pour les enfants qui devront traverser 12 mètres de voie de trambus**, en plus de la départementale, pour se rendre à la nouvelle école...

MM. de Rus et Verots rejettent tous les arguments, niant les uns et minimisant les autres.



Des habitants demandent à MM. de Rus et Verots de préciser leur argumentaire relatif à leur position. Aucune réponse.

Il leur est demandé de présenter leur plan d'action à court et moyen terme pour la défense de ce dossier.

MM. de Rus et Verots énumèrent les actions réalisées à ce jour :

- 3 réunions avec l'EPA et le STIF qui ont abouti à améliorer l'aspect visuel,
- Un courrier envoyé par M. de Rus pour la protection de la Tour Maury en tant que site historique.

Conclusions de MM. de Rus et Verots :

La Commission d'enquête va rendre son avis fin juin 2007.

MM. de Rus et Verots proposent de faire une réunion **au mois de septembre 2007** pour prendre des décisions.

Les habitants manifestent leur inquiétude.

Michel BARET, Catherine LEJEUNE, Najib LIMAM, Stéphanie LIMAM, Gaël MARTINEZ, Céline MARTINEZ, Grégory BESSON, Laure FRANCESCHINI, Georges PUGIN.

(qui ont souhaité que tous les habitants de Greenparc soient informés du compte-rendu de cette réunion).